



Forum de la transmission en agriculture dans la Vienne

mercredi 2 mars 2022, par [lpe](#)

La Chambre d'agriculture de la Vienne organise le 31 mars 2022, dans ses locaux, une grande journée dédiée à la transmission et la reprise des exploitations agricoles.

Face à l'enjeu du renouvellement des générations en agriculture, la Chambre d'agriculture de la Vienne et ses partenaires se mobilisent : retrouvez pour ce Forum tous les acteurs de l'accompagnement des projets agricoles et un espace unique de rencontre entre cédants et repreneurs !

La Transmission : l'enjeu majeur du maintien des activités agricoles sur le territoire

Dans la Vienne, 40 % des chefs d'exploitations ont plus de 55 ans et on estime qu'à un horizon, relativement court, de 5 à 10 ans, c'est entre un quart et la moitié des exploitations qui seront à transmettre.

Quelles que soient les raisons de la cessation d'activité, la transmission de son entreprise à un nouvel entrepreneur marque l'aboutissement d'un projet professionnel et d'un investissement personnel. Chaque situation est unique et nécessite d'être anticipée pour clarifier les objectifs des cédants, comme ceux des repreneurs, et préparer sereinement cette passation.

La Chambre d'agriculture propose donc, toute la journée du 31 mars 2022, de faciliter les rencontres et échanges autour du thème de la transmission et la reprise des exploitations agricoles, pour accompagner cet enjeu majeur de notre territoire.

Le 31 mars 2022 : tous les acteurs de l'installation / transmission réunis pour les exploitants et futurs exploitants

L'ambition affirmée de cette journée « S'installer et Transmettre en agriculture » est de favoriser les échanges et d'offrir, à chacun, un espace de réflexion pour préciser son projet et se faire accompagner par les nombreux acteurs de l'installation / transmission présents.

Au programme :

- Des échanges avec des experts sur les multiples enjeux d'une transmission tels que la fiscalité, la gestion de son patrimoine, le devenir du foncier, la recherche et l'accueil de son futur repreneur, la poursuite d'activité à la retraite, etc. Ainsi que les problématiques des repreneurs : quel statut choisir, quel type de bail, le prix du fermage, le rôle de la SAFER etc.
- Un atelier sur la formation par l'apprentissage, animé par le lycée agricole de Montmorillon.
- Un temps dédié aux échanges entre cédants et repreneurs.

Avec la présence de partenaires comme la MSA, la SAFER, le lycée agricole de Montmorillon, les organismes bancaires, les centres de gestion, les notaires de la Vienne, le CIVAM, Vienne-Initiative ou encore le juriste et les conseillers d'entreprise de la Chambre d'agriculture, les cédants, futurs cédants ou

repreneurs, trouveront des réponses à toutes leurs interrogations, dans un cadre accueillant et convivial !

Informations pratiques :

Évènement gratuit et ouvert à tous de 9h30 à 16h, le 31 mars 2022. À la Chambre d'agriculture de la Vienne, 2133 route de Chauvigny - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR.

Évènement organisé dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Renseignements et inscriptions :

Christelle BUSOM : 05 49 44 74 60 - christelle.busom@vienne.chambagri.fr